

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 6 JUILLET 2023

Nombre de membres :

En exercice : 59
Présents : 36
Pouvoirs : 10
Votants : 46

Date de convocation et d'affichage :

30 juin 2023

Numéro :

D20230706_164

Objet :

Création d'une seconde France Services portée par la Communauté de Communes de la Dombes

L'an deux mille vingt-trois, le 6 juillet, à 19 heures 30 minutes, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente à Saint Germain sur Renon, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON	x		
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	x		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	x		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER		x	
	Thierry	JOLIVET		x	
	Stéphane	MERIEUX		x	
CHANEINS	Patrice	FLAMAND		x	
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Gilles	DUBOIS	x		
	Chantal	BROUILLET	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX	x		
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES		x	P. MATHIAS
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	S. BIAJOUX
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER		x	I.DUBOIS
CRANS	Françoise	MORTREUX	x		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET		x	
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		x	C.MONIER
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MARLIEUX	Chantal	DESSERTINE	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE	x		
	Émilie	FLEURY		x	
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

MONTHIEUX	Denis	PROST	X		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	X		
	Rachel	RIONET	X		
RELEVANT	Christiane	CURNILLON		X	
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	X		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU		X	A.CHEVALIER
	Evelyne	ESCRIVA		X	
	Pascal	GAGNOLET		X	
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR		X	
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	X		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	X		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	X		
	Patricia	ALLOUCHE		X	D. PETRONE
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	X		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	X		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	X		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	X		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER		X	JM. GAUTHIER
	Martine	MOREL-PIRON		X	S. PERI
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	X		
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX	X		
VALEINS	Frédéric	BARDON	X		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	X		
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU		X	F. MARECHAL
	Isabelle	DUBOIS	X		
	François	MARECHAL	X		
	Marie Anne	ROUX		X	
	Didier	FROMENTIN	X		
	Agnès	DUPERRIER		X	D. FROMENTIN
	Jacques	LIENHARDT	X		
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT		X	

Secrétaire de séance élu : **Laurent COMTET**

Rapporteur : **Jean-Pierre GRANGE**

Les demandes liées à France services connaissent une forte augmentation depuis 2019.

Les années 2020 et 2021 ont montré une légère baisse des demandes liés aux restrictions sanitaires et au fonctionnement réduit pendant quelques mois par le départ d'un agent.

Le nombre de demandes a évolué comme suit :

- 2019 : 3 369 demandes
- 2020 : 2 947 demandes
- 2021 : 2 896 demandes
- 2022 : 3 525 demandes

Les prévisions 2023 laissent à penser une augmentation pour dépasser les 4 000 demandes.

La nature des demandes se modifie et se complexifie. La dématérialisation, les modifications légales notamment liées aux impôts et aux retraites engendrent des demandes complexes. Ces demandes nécessitent des rendez-vous plus longs pour assurer une qualité d'accompagnement des usagers. Les domaines d'accompagnement des usagers s'étendent avec des missions complémentaires. Cette tendance semble se poursuivre.

La préfecture dispose d'une enveloppe pour le département de l'Ain concernant la création d'une France services.

Il est donc proposé de travailler sur un projet de création d'une seconde France services portée par la Communauté de Communes de la Dombes en portant une demande auprès de la préfecture. Cette nouvelle France services s'implanterait sur Villars les Dombes et répondrait au cahier des charges de la charte nationale des France services.

Les permanences dans les communes seraient maintenues pour garder la proximité avec les habitants.

Pour entamer la démarche, il convient de déposer une candidature officielle auprès de Madame la Préfète de l'Ain.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'approuver la création d'une seconde France services portée par la Communauté de Communes de la Dombes,
- D'approuver la demande de candidature officielle,
- D'autoriser Madame la Présidente à signer la demande officielle et tous les documents relatifs à ce projet.

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver** la création d'une seconde France services portée par la Communauté de Communes de la Dombes,
- **D'approuver** la demande de candidature officielle,
- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer la demande officielle et tous les documents relatifs à ce projet.

Ainsi fait et délibéré, le 6 juillet 2023

La Présidente,
Isabelle DUBOIS

